

Vous souhaitez contribuer à relever les défis mondiaux de l'eau et de l'assainissement avec tous les acteurs français de l'eau ?

Vous souhaitez participer à leurs réflexions, leurs débats et leurs messages collectifs ?

Vous souhaitez valoriser avec eux votre savoir-faire et vos innovations dans les forums internationaux ?

En 2008, rejoignez le Partenariat Français pour l'Eau !

Qu'est-ce que le PFE ?

Le Partenariat Français pour l'Eau fédère la participation des acteurs français de l'eau lors des principales conférences internationales. C'est un forum d'échanges et de réflexion sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau et sur l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.



Cette plate-forme multi-acteurs a été créée le 22 mars 2007 lors de la Journée Mondiale de l'Eau par ses 33 membres fondateurs (Ministères, Agences de l'Eau, Agence Française de Développement, entreprises, ONG et associations, collectivités territoriales, organisations scientifiques et techniques).

Quel est son mandat ?

Le Partenariat Français pour l'Eau communique dans les forums internationaux sur les moyens de relever les défis de l'eau et de l'assainissement pour tous.

Il contribue à mettre l'eau à l'ordre du jour de l'agenda international et à maintenir l'attention des décideurs politiques sur les défis de l'eau et notamment les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le PFE favorise les échanges, la réflexion et la collaboration entre ses membres. Ses groupes de travail définissent des messages collectifs qui sont portés à la connaissance de la communauté internationale.



Quels sont ses principes d'action ?

La Charte du PFE précise qu'il fonctionne sur le mode participatif et consensuel, sans prééminence d'une catégorie de membres.

Le PFE a un comité de pilotage composé des représentants de ses membres fondateurs. Ce comité est chargé d'arrêter le programme d'action du Partenariat et est doté d'un bureau pour préparer ses travaux.

Le financement du programme d'actions du Partenariat est assuré, sur une base volontaire, de la façon la plus équilibrée possible entre ses membres.



Comment fonctionne-t-il ?

Les membres du PFE adhèrent à ses principes de fonctionnement et participent à ses groupes de travail thématiques (assainissement, gouvernance locale,...) ou événementiels (16^e Commission du Développement Durable, Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul, ...). Le PFE a un secrétariat exécutif, chargé d'assurer l'animation générale du Partenariat. Il dispose d'un site Internet www.partenariat-francais-eau.fr avec une section intranet en cours de construction.

Qui sont ses membres ?

Le PFE compte actuellement une soixantaine de membres répartis en 6 collèges représentatifs de la communauté des acteurs français de l'eau : ministères, ONG et associations, collectivités territoriales, entreprises, organismes de bassin et établissements publics, organisations scientifiques et techniques (voir liste exhaustive sur le site du PFE).



Que peut-il vous apporter ?



Le PFE apporte **des informations privilégiées sur les grands évènements internationaux** comme le Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul de mars 2009.

Le PFE organise la participation et la coordination de ses membres lors des conférences et forums internationaux.

Il permet de **trouver des tribunes pour adresser des messages collectifs** sur l'eau et l'assainissement, la gestion des ressources en eau,...

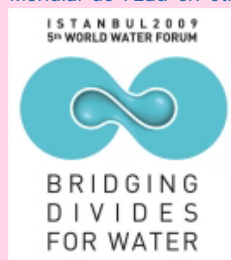
Le PFE est un **lieu d'échanges et de réflexion qui offre des opportunités de coopération** entre ses membres et leurs partenaires européens ou internationaux.

Quel est son programme d'action 2008-2009 ?

Le PFE dispose d'un **programme d'actions 2008-2009** qui fixe ses priorités d'intervention :

- Une action majeure : **le Forum Mondial de l'Eau d'Istanbul de mars 2009**

Le Forum Mondial de l'eau, organisé tous les trois ans par le Conseil Mondial de l'Eau en étroite collaboration avec les autorités des pays d'accueil, est le plus grand événement international dans le domaine de l'eau. Il sert quatre objectifs principaux :



donner de l'importance à l'eau sur l'agenda politique, débattre des solutions aux problèmes de l'eau du 21^{ème} siècle, formuler des propositions concrètes et les porter à l'attention du monde et enfin, générer un fort engagement politique. Le Forum offre donc à la communauté des décideurs l'occasion de faire des recommandations pour

assurer la sécurité des ressources en eau dans les différentes régions du monde.

- trois actions prioritaires :
 1. **la 16^e Commission du Développement Durable des Nations Unies à New-York en mai 2008 et 2009,**
 2. **les conférences de l'année internationale de l'assainissement au cours de l'année 2008,**
 3. **la Présidence française de l'Union Européenne au 2^{ème} semestre 2008.**

L'attache géographique du Partenariat Français pour l'Eau est le monde entier, avec toutefois une préférence pour les zones au sein desquelles ses membres sont le plus actifs, à savoir l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique

Comment en devenir membre ?

L'adhésion est ouverte à **tout organisme de droit français ayant une activité dans le domaine de l'eau à l'international**. Il convient de signer en ligne la Charte du PFE, disponible sur son site internet (adhésion gratuite).

Devenir membre du PFE, signifie adhérer à ses objectifs et à ses principes de fonctionnement. Les membres participent au développement des activités du PFE (communication, organisation de conférences, groupes de travail, ...).

Quels sont les thèmes des messages du PFE ?

1. **la gouvernance de l'eau :**

- gestion intégrée des ressources en eau,
- gestion locale de l'eau potable et de l'assainissement,
- gestion du risque d'inondation,
- gestion de l'eau pour l'alimentation



2. **l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous :**

- droit à l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous,
- importance de l'assainissement,
- contribution des collectivités locales aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, suivi et évaluation

3. **l'augmentation de l'aide internationale :** doublement de l'aide française au développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Comment contacter le secrétariat exécutif ?

Le secrétariat exécutif peut être contacté par mail, via le site internet du PFE :

contact@partenariat-francais-eau.fr

Inscrivez-vous sur le site pour recevoir la lettre électronique

Secrétaire Exécutive : **Nathalie CHARTIER-TOUZE**

Crédits photo : Office International de l'Eau

Partenariat Français pour l'Eau

www.partenariat-francais-eau.fr